



## FRANCE

## ÉDUCATION

# Le niveau des enseignants, une inquiétude qui monte

Le manque de candidats entraîne un recrutement moins exigeant

C'est une petite musique qui ne date pas d'hier : les enseignants, moins nombreux à se porter candidats pour ce métier frappé par le déclassement, seraient moins bons qu'avant. Argument avancé : les candidats aux concours de recrutement des professeurs du second degré ne font pas le plein, depuis plusieurs années et dans plusieurs disciplines (français, mathématiques...); alors les jurys de concours, contraints de choisir les lauréats parmi des candidats moins nombreux, reculent la note du dernier admis (qu'on appelle la barre d'admission), parfois jusque très bas. Faut-il en conclure que le niveau baisse à tous les concours et dans toutes les disciplines ? La réalité est plus nuancée.

Tout d'abord, le nombre de candidats en baisse « a un impact mécanique sur le niveau du concours », détaille Xavier Sorbe, le président du jury de capes de mathématiques – où seuls 817 candidats sont admissibles cette année, pour 1035 postes. « Lorsque les candidats sont moins nombreux, il y a forcément moins de bons profils. » Conséquence : d'année en année, les jurys sont donc contraints « d'ouvrir » légèrement le recrutement – c'est-à-dire de reculer le seuil au-delà duquel un candidat est jugé trop faible

pour être admis. Au capes de mathématiques, la barre d'admission était à 8/20 en 2021 contre 9,5/20 en 2006 – à cette époque, un peu moins de 4 000 candidats s'étaient présentés au concours, contre 2 075 en 2021.

« En mathématiques, le seuil d'admission ne recule plus depuis plusieurs années, et nous sommes souverains sur ce choix, défend Xavier Sorbe. Il n'est pas question de baisser la barre d'admission pour pourvoir les postes, car il nous revient de garantir la qualité de l'enseignement. » Pour ce président de jury, le fait que les concours ne fassent pas le plein est justement un gage de qualité. Et de rappeler que la note du dernier admis reste celle du moins bon candidat : elle ne dit rien de la tête du classement, qui compte des futurs enseignants beaucoup plus prometteurs.

Dans certains cas, s'interdire de descendre trop bas ne suffit plus. « Honnêtement, le niveau est très faible », s'alarme une professeure des écoles membre du jury pour le concours du premier degré dans l'académie de Créteil, qui ne souhaite pas donner son nom. Dans cette académie, la note du dernier au concours des professeurs des écoles serait de 6/20 – ce que le rectorat refuse de confirmer.

« Cas de conscience »

« Je vois des copies bourrées de fautes d'orthographe, sur lesquelles je me demande comment les candidats sont arrivés jusqu'au master. » Cette correctrice assure que le faible nombre d'admissibles à Créteil cette année (ils sont 521, pour 1079 postes ouverts) est d'autant plus préoccupant que « la consigne a été donnée de noter large, en évitant d'éliminer les candidats dès l'écrit ». Trop sanctionner l'orthographe est également proscrit – 5 points peuvent être retirés au maximum, assure-t-elle.

Dans cette académie francilienne, le recrutement est si problématique que le ministère est contraint d'organiser un « second concours », qui attire les candidats recalés ailleurs – c'est aussi le cas à Versailles. « Cette deuxième session est paradoxalement meilleure que la nôtre », souligne Philippe Germain, maître de conférences en physique et formateur à l'INSPE de Créteil. « Les candidats qui arrivent de Rennes ou de Montpellier pour tenter leur chance chez nous sont plus performants. » Formateur en sciences, Philippe Germain constate des problèmes concrets chez les jeunes enseignants, des « erreurs de résultats » dans les calculs, mais aussi des notions « mal digérées, donc mal enseignées ».

Dans le second degré, les jurys du capes sont parfois inquiets des





erreurs commises par les candidats, dont certains se retrouvent admis. Thibaut Casagrande, maître de conférences en lettres modernes à l'université Paris-III, se souvient de ses années au jury du capes où il assistait à des « *contresens complets* » sur des textes pourtant « *canoniques* ». « *Le plus alarmant est de voir arriver des candidats dont on comprend qu'ils sont déjà devant les élèves en tant que contractuels, alors que leur niveau est très bas*, rapporte-t-il. *Cela pose un cas de conscience au jury : faut-il les recruter pour les former ou prendre le risque de les laisser dans les classes ?* »

Dans ce tableau inquiétant, certaines matières semblent miraculeuses. C'est le cas de la philosophie, qui « *bénéficie d'une situation singulière* », comme le souligne Frank Burbage, président de l'agrégation dans cette discipline – qui avance plusieurs raisons à la sélectivité toujours forte des deux concours, capes et agrégation. « *D'abord, c'est une discipline qui a profondément*

*rapport avec l'enseignement et la transmission. Ensuite, elle s'enseigne uniquement dans les grandes classes, ce qui évite au candidat de se projeter dans le contexte parfois difficile du collège. Un candidat peut nourrir la perspective de mener une vie intellectuelle épanouissante en étant professeur de philosophie.* » Dans le cadre des jurys d'agrégation, « *on ne rencontre que des têtes bien faites, des jeunes gens d'une grande culture* », assure ainsi Frank Burbage.

Si la communauté éducative tombe globalement d'accord sur le niveau « *préoccupant* » de l'attractivité des concours dans la plupart des disciplines et des académies, elle souligne également la difficulté à comparer les niveaux dans le temps, à rebours d'un déclinisme un peu facile.

« *Comparer les enseignants avec ceux d'il y a cinquante ans n'a pas grand sens, tout comme de comparer les élèves* », rappelle Xavier

Sorbe. Avant la massification scolaire et l'accès généralisé à l'enseignement secondaire – qui remontent aux années 1960 et 1970 –, le maître d'école était souvent le seul habitant du village à avoir poussé aussi loin les études.

« *C'est encore plus vrai pour le second degré, puisqu'il fallait avoir le bac pour y enseigner, et que ce diplôme n'était accessible qu'à 4 % ou 5 % d'une classe d'âge*, rappelle l'historien Claude Lelièvre. *Aujourd'hui, beaucoup de parents ont le même niveau d'études que le professeur de leur enfant. Ils n'ont plus du tout le sentiment d'avoir face à eux quelqu'un qui a une culture exceptionnelle.* » Un « *rapprochement* » entre le niveau des enseignants et celui du reste de la population qui a par ailleurs grignoté leur prestige. Et, en retour, l'attractivité des concours. ■

VIOLAINE MORIN

**DANS L'ACADÉMIE DE  
 CRÉTEIL, LA NOTE DU  
 DERNIER ADMIS SERAIT  
 DE 6/20, CE QUE  
 LE RECTORAT REFUSE  
 DE CONFIRMER**

